

Compte-rendu de l'assemblée générale du 6 avril 2008

16 membres étaient présents à l'assemblée.

Le président et la vice-présidente reviennent du Bénin et nous ont donc raconté leur voyage. Ils étaient accompagnés par 2 membres Elizabeth et J-B. Ils ont retrouvé les orphelins du village de Porga qu'ils avaient rencontrés lors de l'expédition de la caravane et à qui ils ont donné des vêtements..Ils ont visité l'orphelinat de ce village qui malheureusement ne peut accueillir que les plus petits ,les autres vivent chez les uns ,chez les autres ,font de petits travaux pour survivre au jour le jour ;ils ne vont pas à l'école. Ils ont pu rencontrer trois autres associations sur place pour échanger leurs idées, projets, et moyens. « Idée pêche » qui a créé 5 centres d'éveil pour les enfants de 3 à 5 ans, « Ardhino » qui aide une école déjà existante et qui voudrait se lancer dans la formation agricole et « les papillons » à Shakaloke qui eux ont réalisé un grand travail sur le respect de l'environnement. Ces associations ont déjà fait construire divers centres au Bénin et ont donc une connaissance et de l'expérience dans ce domaine. Ils pourront nous recommander des professionnels dont nous aurons besoin. Nous de notre côté nous avons du matériel que nous pourrions donner à ces associations : dictionnaires, livres, ordinateurs.

Lors de ce voyage une idée à germé dans les têtes des membres : il faut créer un évènement au Bénin au profit de l'association. Le projet serait d'organiser un marathon/semi-marathon sur le sol du pays. Dela marche des esclaves vers la route des pêcheurs avec LA PORTE DE NON RETOUR comme point de départ serait le parcours idéal, car pleine de symbolisme (c'était la route par laquelle les esclaves étaient emmenés jusqu'à la « porte de non-retour »). Ce serait à organiser pour l'année prochaine (il faut prendre contact avec les autorités béninoises, organiser le voyage, trouver les logements pour les participants, etc).

Julie et son amie Roxanne doivent faire un stage de deux mois dans le cadre de la licence. Cela sera mis au profit de l'association, elles feront de la communication et de l'organisation d'évènements pour l'association.

La lecture des statuts et leurs changements ont été faits.

Ici ne seront rendus que les changements apportés aux statuts. Se référer à la version initiale.

L'objet (= objectif de l'association) a été élargi : A été ajouté : Subvention/coopération avec d'autres associations ayant des objectifs communs/similaires.

L'objet initial (construction d'une école) a été élargi car sinon une fois atteint l'association n'existe plus.

Nouveau siège social : 104 rue Championnet, 75008 Paris.

Précision que toute adhésion est définitive pour l'année.

Limitation du nombre de mineurs dans le conseil d'administration et dans le bureau : 1 membre sur 3.

Question des frais : les frais engagés pour un voyage au Bénin sont à la charge des membres souhaitant partir. L'association n'en prend pas la charge.

30 jours de préavis pour la démission d'un dirigeant.

Un membre peut représenter 2 autres personnes absentes lors des assemblées générales et lors des votes.

Les nouveaux statuts ont été approuvés à l'unanimité par les membres présents et rentreront en vigueur dès son dépôt à la préfecture.

Règlement du cas de la demande de remboursement des frais de Pascal l'architecte :

Un vote a été fait pour régler la question de la demande du remboursement des frais émanant de Pascal l'architecte, d'un montant de 500 Euros. L'arrangement préalable était que seul le visa était pris en charge par H d'A, et la mission a été acceptée par Pascal sur la base du bénévolat.

Vote à l'unanimité : H d'A ne remboursera pas les frais de l'architecte.

Il faut essayer de retrouver l'email envoyé par Didier à tous les membres dans lequel était stipulé que Pascal a accepté la mission en tant que bénévole, et vérifier qu'il a bien reçu cet e-mail qu'il n'a pas contesté.

Suite aux différents, l'architecte a arrêté sa collaboration avec H d'A. L'association ne peut donc utiliser les plans du projet d'école élaborés par l'architecte. Il faut penser à retirer les photos de la maquette du site internet www.hirondelledafrique.org.

Nous devons trouver un autre architecte. Idées : Architectes sans frontières ou écoles d'architecture.